

Communiqué de presse

28 septembre 2020 - N° 21

SCOR salue la décision de A.M. Best de confirmer la note de solidité financière du Groupe à « A+ (Supérieure) » et sa note de crédit émetteur à « aa- »

L'agence A.M. Best a décidé de confirmer la note de solidité financière du groupe SCOR à « A+ (Supérieure) » et sa note de crédit émetteur à « aa- ».

Pour A.M. Best, cette décision reflète : « *la solidité du bilan de SCOR, jugée très élevée, ainsi qu'une performance opérationnelle forte, un fonds de commerce très solide et un risk management de très haut niveau* ».

A.M. Best reconnaît que « *la solidité du bilan de SCOR est confortée par un niveau de capital ajusté du risque – mesuré par le ratio de capitalisation Best's Capital Adequacy Ratio – qui se situe au niveau le plus élevé* ». A.M. Best anticipe que « *le niveau de capital ajusté du risque se maintienne à l'avenir au niveau le plus élevé, soutenu par la gestion prudente du portefeuille de placements de SCOR et un programme de rétrocession complet destiné à préserver son capital* ».

L'agence conclut que « *SCOR est un réassureur global de tout premier plan* ». Avec son « *fonds de commerce reconnu partout dans le monde, [...] SCOR est bien positionné pour bénéficier de l'amélioration des conditions de marché de la réassurance de dommages et de responsabilités et de la dynamique tarifaire positive* ».

Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR, déclare : « *Nous saluons la décision de A.M. Best de confirmer la notation financière de SCOR. Cette décision atteste à nouveau de la solidité de notre stratégie en tant que réassureur global de tout premier plan et de la résilience de notre business model face aux chocs. Nous abordons avec confiance la saison des renouvellements. SCOR est bien positionné pour accélérer sa croissance dans un environnement de marché porteur, en tirant parti de l'amélioration des termes et conditions tarifaires en réassurance de dommages et de responsabilités, tout en confortant sa place de tout premier rang en réassurance vie.* »

Le communiqué de presse publié par A.M. Best peut être consulté sur le site Internet de l'agence, à l'adresse suivante : <http://www.ambest.com>.

*

* *



The Art & Science of Risk

Communiqué de presse

28 septembre 2020 - N° 21

Contacts

Presse

+33 (0)1 58 44 76 62

media@scor.com

Relations Investisseurs

Ian Kelly

+44 (0)203 207 8561

ikelly@scor.com

www.scor.com

LinkedIn: [SCOR](#) | Twitter: [@SCOR_SE](#)

Enoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document d'enregistrement universel 2019 de SCOR déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 13 mars 2020 sous le numéro D.20-0127 (le « Document d'enregistrement universel »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations. Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».